



**NOTRE  
AFFAIRE  
À TOUS**



Soutenez Notre Affaire à Tous  
et agissons ensemble pour la justice climatique



## Notre Affaire à Tous

### Un mouvement citoyen pour la justice climatique

Notre Affaire à Tous est une association loi 1901 qui fait du droit une arme afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international afin de sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement. Elle oeuvre depuis 2015 à l'instauration de la justice climatique à travers les outils juridiques et l'amélioration du droit en vigueur. Notre Affaire à Tous compte plus de 430 adhérent-es, dont une cinquantaine de membres actif-ves organisé-es en groupes de travail.

## Nos actions

**L'Affaire du Siècle** / Nous avons lancé le premier recours climat français à portée globale, enjoignant l'État à respecter ses engagements en faveur de l'environnement et du climat, avec Greenpeace, Oxfam et la Fondation Nicolas Hulot. La pétition de soutien a rassemblé plus de 2 millions de signatures, devenant ainsi la plus grande mobilisation en ligne de l'histoire de France.



**People's Climate Case** / Nous accompagnons une famille française dans un recours unique contre le manque d'ambition climatique des institutions de l'Union Européenne regroupant 10 familles et une association de jeunesse autochtone.

**Agir en responsabilité contre les pollueurs majeurs** / Nous nous battons pour que les multinationales les plus polluantes soient tenues pour responsables à leur juste part dans le réchauffement climatique. Nous les incitons à changer de direction, sans quoi, nous veillerons à ce que la justice leur impose.

**Porter la justice climatique au niveau local** / Notre Affaire à Tous appuie juridiquement et à titre gracieux des collectifs locaux en lutte contre des projets imposés et polluants partout en France.



**Reconnaître les droits de la nature et incriminer l'écocide** / Nous étudions et mobilisons des décisions de justice et des textes de lois à travers le monde qui ont doté la Nature de droits pour renforcer notre plaidoyer pour les droits de la nature. Nos juristes travaillent également à l'élaboration d'une proposition de loi idéale sur l'incrimination de l'écocide.

**Insérer le climat dans la Constitution** / Nous œuvrons pour l'inscription dans l'article 1er de la Constitution française, des notions d'écologie, de solidarité, des limites planétaires et du principe de non-régression en partenariat avec CliMates, le REFEDD et le WARN.

## Nos actions

**Documenter les inégalités climatiques** / Nous effectuons un travail de recherche sur l'aggravation des inégalités existantes dues aux dégradations environnementales afin de permettre à chacun-e d'avoir accès à la justice et de défendre ses droits environnementaux face aux impacts de la crise climatique.



**Eduquer et sensibiliser au changement climatique** / Nous proposons un programme d'éducation et de sensibilisation au droit l'environnement et à la justice climatique. Il vise à former les élèves de collèges et lycées sur des thématiques variées.

**Mouvement mondial** / Notre Affaire à Tous s'inscrit dans un **mouvement mondial** de lutte pour la justice climatique qui revendique aux quatre coins du monde la reconnaissance des droits de la nature et la pénalisation des responsables du réchauffement climatique.



Enregistrée comme association loi 1901, Notre Affaire à Tous a une activité à but non lucratif. Nous sommes une petite association, et c'est grâce à l'énorme travail des bénévoles, et au travail pro bono de plusieurs avocat-e-s que nous pouvons mener tous nos projets.

Les moyens financiers sont entièrement mobilisés pour mener à bien nos projets et campagnes dans un souci permanent d'optimisation des ressources pour un impact maximum. Ces soutiens sont essentiels pour garantir notre indépendance et nous donner les moyens d'agir pour protéger nos droits et ceux de la nature. Nous nous engageons à la pleine transparence chaque début d'année sur l'usage des fonds de l'année précédente.

Nous ne délivrons pas encore de reçu fiscal mais nous y travaillons !

Pour soutenir plus largement le  
développement de Notre Affaire à Tous,  
parlez-en autour de vous !



Notre Affaire à Tous

31 rue Bichat - 75010 Paris

[contact@notreaffaireatous.org](mailto:contact@notreaffaireatous.org)

[www.notreaffaireatous.org](http://www.notreaffaireatous.org)



## Don mensuel

Je choisis le don mensuel : € / mois

J'envoie ce bulletin et mon RIB à l'adresse de Notre Affaire à Tous (31 rue Bichat - 75010 Paris) et je demande à ma banque d'autoriser le prélèvement régulier au bénéfice de Notre Affaire à Tous. Je pourrais suspendre cet accord à tout moment.

Civilité :  Monsieur  Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## Don ponctuel

Je choisis le don ponctuel : €

Je coche la case correspondante et j'envoie ce bulletin (et mon chèque le cas échéant) à l'adresse de Notre Affaire à Tous (31 rue Bichat - 75010 Paris) :

Par chèque à l'ordre de Notre Affaire à Tous

Par virement bancaire avec les coordonnées

Notre Affaire à Tous

BAN : FR76 4255 9100 0008 0146 1903 705

BIC : CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir les newsletter de Notre Affaire à Tous

Date et signature :